

FEUILLETON "DU MONDE ILLUSTRÉ"

MONTREAL, 5 AVRIL 1890

FAMILLE-SANS-NOM

PAR JULES VERNE

PREMIÈRE PARTIE

(Suite)

Les rapports entre Jean et l'avocat dataient de puis quelques années déjà. Sébastien Gramont, âgé de trente-six ans, s'était activement mêlé à toutes les manifestations politiques des dernières années—en 1835, plus particulièrement, où il avait payé de sa personne. De là, sa liaison avec Jean-Sans-Nom, qui, d'ailleurs, ne lui avait jamais rien dit de son origine et de sa famille. Sébastien Gramont ne savait qu'une chose, c'est que, l'heure venue, le jeune patriote se mettrait à la tête de l'insurrection. Aussi, ne l'ayant pas revu depuis la tentative avortée de 1835, l'attendait-il avec une vive impatience.

Lorsque Jean arriva, il fut cordialement accueilli.

—Je n'ai que quelques heures à vous donner, dit-il.

—Eh bien, répondit l'avocat, employons-les à causer du passé et du présent....

—Du passé !... non ? répéta Jean. Du présent... de l'avenir... de l'avenir surtout !

Depuis qu'il le connaissait, Sébastien Gramont sentait bien qu'il devait y avoir dans la vie de Jean quelque souffrance dont il ne pouvait deviner la cause. Même vis-à-vis de lui, Jean affectait de se tenir dans une telle réserve qu'il évitait de lui tendre la main. Aussi Sébastien Gramont n'avait-il jamais insisté. Lorsqu'il conviendrait à son ami de lui confier ses secrets, il serait prêt à l'entendre.

Pendant les quelques heures qu'ils passèrent ensemble, tous deux ne causèrent que de la situation politique. D'une part, l'avocat fit connaître à Jean quel était l'état des esprits dans le Parlement. De l'autre, Jean mit Sébastien Gramont au courant des mesures déjà prises en vue d'un soulèvement, la formation d'un comité de concentration à la villa Montcalm, les résultats de son voyage à travers le Haut et le Bas-Canada. Il ne lui restait plus qu'à parcourir le district de Montréal pour achever sa campagne.

L'avocat l'écouta avec une extrême attention, et tira bon augure des progrès que la cause nationale avait faits depuis quelques semaines. Pas une bourgade, pas un village, où l'argent n'eût été distribué pour l'achat de munitions et d'armes, et qui n'attendit le signal.

Jean apprit alors quelles étaient les dernières dispositions arrêtées par l'autorité à Québec.

—Et d'abord, mon cher Jean, lui dit Sébastien Gramont, le bruit a couru que vous étiez ici, il y a un mois environ. Des perquisitions ont été faites pour découvrir votre retraite, et jusque dans ma propre maison, où vous aviez été faussement si-

gnalé. J'ai reçu la visite des agents, et, entre autres, celle d'un certain Rip....

—Rip ! s'écria Jean, d'une voix étranglée, comme si ce nom eût brûlé ses lèvres.

—Oui.... le chef de la maison Rip and Co, répondit Sébastien Gramont. N'oubliez pas que ce policier est un homme dangereux....

—Dangereux !.... murmura Jean.

—Et dont il faudra particulièrement vous défier, ajouta Sébastien Gramont.

—S'en défier ! répondit Jean. Oui ! s'en défier comme d'un misérable !....

—Est-ce que vous le connaissez ?....

—Je le connais, répliqua Jean, qui avait repris son sang-froid, mais il ne me connaît pas encore !...

—C'est l'important !... ajouta Sébastien Gramont, assez surpris de l'attitude de son hôte.

D'ailleurs, Jean, reportant la conversation sur un autre sujet, interrogea l'avocat à propos de la politique du Parlement pendant ces dernières semaines.

—A la Chambre, répondit Sébastien Gramont,

père, du moins, répondit Jean. Il importe que toute la population canadienne se lève au même jour, à la même heure, et que les bureaucrates soient accablés par le nombre ! Si le mouvement n'était que local, il risquerait d'être enrayé dès le début. C'est pour le généraliser que j'ai visité les paroisses de l'est et de l'ouest, que je vais parcourir celles du centre. Je compte repartir cette nuit même.

—Partez donc, Jean, mais n'oubliez pas que les soldats et les volontaires de sir John Colborne sont plus particulièrement cantonnés autour de Montréal, sous le commandement des colonels Gore et Witherall. C'est là que nous aurons, sans doute, à supporter le plus terrible choc....

—Tout sera combiné pour obtenir l'avantage dès les premiers coups de feu, répondit Jean. Précisément, le comité de la villa Montcalm est bien placé en vue d'une action commune, et je connais l'énergie de M. de Vaudreuil qui le dirige. D'ailleurs, dans les comtés de Verchères, de Saint-Hyacinthe, de Laprairie, qui avoisinent celui de Montréal, les plus ardents des Fils de la Liberté ont communiqué aux villes, aux bourgades, aux villages, le feu de leur patriotisme....

—Et il n'est pas jusqu'au clergé qui ne l'ait fait ! répondit Sébastien Gramont. En public comme en particulier, dans les sermons comme dans les entretiens, nos prêtres prêchent contre la tyrannie anglo-saxonne. Il y a quelques jours, à Québec même, dans la cathédrale, un jeune prédicateur n'a pas craint de faire appel au sentiment national. et ses paroles ont eu un retentissement tel que le ministre de la police a voulu le faire arrêter. Mais, par prudence, lord Gosford, désireux de ménager le clergé canadien, s'est opposé à cette mesure de rigueur. Il a seulement obtenu de l'évêque que ce prédicateur quitterait la ville, et maintenant il poursuit sa mission à travers les paroisses du comté de Montréal. C'est un véritable tribun de la chaire, d'une éloquence entraînante, que ne retient aucune considération personnelle, et qui ferait certainement à notre cause le sacrifice de sa liberté et de sa vie !

—Il est jeune, avez-vous dit, ce prêtre dont vous parlez ? demanda Jean.

—Il a trente ans à peine.

—A quel ordre appartient-il ?

—A l'ordre des Sulpiciens.

—Et il se nomme ?....

—L'abbé Joann.

Ce nom évoqua-t-il un souvenir dans l'esprit de Jean ? Sébastien Gramont dut le pen-

ser, car le jeune homme garda le silence quelques instants. Puis, il prit congé de l'avocat, bien que celui-ci lui offrit l'hospitalité jusqu'au lendemain.

—Je vous remercie, mon cher Gramont, dit-il. Il importe que j'aie rejoint mes compagnons avant minuit. Nous devons partir à la marée montante.

—Allez donc, Jean, répondit l'avocat. Que votre entreprise réussisse ou non, vous n'en serez pas moins un de ceux qui auront le plus fait pour notre pays !

—Je n'aurai rien fait, tant qu'il sera sous le joug de l'Angleterre, s'écria le jeune patriote, et, si je parvenais à l'en délivrer, fût-ce au prix de ma vie....

—Il vous devrait une reconnaissance éternelle ! répondit Sébastien Gramont.

—Il ne me devrait rien !

Là-dessus, les deux amis se séparèrent. Puis,



Les hommes de ces canots étaient de race indienne.—Page 20, col. 1

l'opposition est à l'état aigu. Papineau, Cuvillier, Viger, Quesnel, Bourdages, attaquent les actes du Gouvernement. Lord Gosford voudrait proroger la Chambre, mais il sent bien que ce serait soulever le pays....

—Dieu veuille qu'il ne le fasse pas avant que nous soyons prêts ! répondit Jean. Que les chefs ne précipitent pas imprudemment les choses !....

—Ils seront avertis, Jean, et ils ne feront rien qui puisse contrarier vos projets. Toutefois, en prévision d'une insurrection possible et qui éclaterait dans un délai rapproché, des mesures ont été prises par le gouverneur général. Sir John Colborne a concentré les troupes dont il pouvait disposer, de manière à les porter rapidement vers les principales bourgades des comtés du Saint-Laurent, où, dit-on, s'engagera probablement la lutte....

—Là et sur vingt autres points à la fois—je l'es-